

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de l'Yonne

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VILFARGEAU**

Nombre de membres

**Séance du 04 mai 2023**

En exercice : 15

L'An deux mille vingt-trois, le quatre mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Pascal BARBERET, Maire.

Présents : 9

Votants : 12

Présents : Pascal BARBERET, Christine SIGONNEAU, Élisabeth NOYEMIAN, Jean-Louis MANGIN, Gérard NIMSGERN, Jean-Pierre SINDONINO, Séverine TROMPARENT, Céline PORTOLES, Florence CAPITAIN,

Date de convocation :

**25 AVR. 2023**

Absents excusés : Dominique MOREL (pouvoir à Elisabeth NOYEMIAN), Serge SAUVAGERE (pouvoir à Jean-Louis MANGIN), Céline PARIS, Clémence HARNIST, Romain BELIGAT, Justin SAFFROY (pouvoir à Jean-Pierre SINDONINO)

Date d'affichage :

**25 AVR. 2023**

Secrétaire de séance : Élisabeth NOYEMIAN

**DECISION MODIFICATIVE N°1- Délibération n° 2023-31**

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération 2023-26 du conseil municipal du 04 avril 2023, adoptant le budget primitif 2023,

Considérant que suite à une erreur de report du solde des restes à réaliser d'investissement lors de l'affectation du résultat, il y a lieu de procéder à la révision de crédit suivante :

| Désignation   | Diminution sur crédits ouverts | Augmentation sur crédits ouverts |
|---|--------------------------------|----------------------------------|
| D 023 : Virement à la section d'investissement                | 8 331,01 €                     |                                  |
| <b>TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement</b>   | <b>8 331,01 €</b>              |                                  |
| R 002 : Résultat de fonctionnement reporté                    | 8 331,01 €                     |                                  |
| <b>TOTAL R 002 : Résultat de fonctionnement reporté</b>       | <b>8 331,01 €</b>              |                                  |
| R 021 : Virement de la section de fonctionnement              | 8 331,01 €                     |                                  |
| <b>TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement</b> | <b>8 331,01 €</b>              |                                  |
| R 1068 : Excédents de fonctionnement capitalisés              |                                | 8 331,01 €                       |
| <b>TOTAL R 10 : Dotations, fonds divers et réserves</b>       |                                | <b>8 331,01 €</b>                |

Après avoir délibéré, le conseil à l'unanimité, décide

- **DE VALIDER** les écritures budgétaires ci-dessus

Fait et décidé les jour, mois et an que dessus.

Ont signé tous les membres présents.

Le Maire,  
  
Pascal BARBERET